Jérôme CAYOL, Avocat à la Cour d'Appel de Paris, est licencié en philosophie et diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de PARIS.

Il est associé du Cabinet CAYOL CAHEN & ASSOCIES.

Il est ancien membre du Conseil de l'Ordre et ancien membre du Conseil National des Barreaux.

Après avoir présidé la commission droit de la santé de l'Union Internationale des Avocats, il préside le groupe de travail sur le droit des robots de l'Union Internationale des Avocats (UIA).